

## **SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 29 OCTOBRE 2019**

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 29 octobre 2019 à la salle du conseil de l'hôtel de ville au 2<sup>e</sup> étage du 869 boul. Saint-Jean-Baptiste.

### **SONT PRÉSENTS :**

Madame la mairesse Lise Michaud, Mesdames les conseillères Johanne Anderson et Judith Prud'homme et Messieurs les conseillers Stéphane Roy, Philippe Drolet et Louis Cimon, sous la présidence de la mairesse Lise Michaud.

### **SONT AUSSI PRÉSENTS :**

Me Denis Ferland, greffier qui prend note des délibérations.  
Monsieur René Chalifoux, directeur général

### **EST ABSENT(E) :**

Monsieur Martin Laplaine conseiller

#### **2019-10-515 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par la conseillère Johanne Anderson et résolu:

- QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que proposé.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **2019-10-516 DEMANDE À TRANSPORTS QUÉBEC. VIRAGE À GAUCHE PROTÉGÉ. RUE CÔTÉ ET BOULEVARD SAINT-JEAN-BAPTISTE.**

CONSIDÉRANT l'étude du 27 juin 2019 pour le réaménagement géométrique de l'intersection Saint-Jean-Baptiste/Côté et de son approche *est* en lien avec l'implantation d'un stationnement incitatif et d'une boucle pour autobus;

CONSIDÉRANT les normes de Transports Québec;

CONSIDÉRANT que les relevés effectués démontrent que 35 % des automobilistes effectuant un virage à gauche du nord vers l'*est*, entre 16 h et 17 h 30, ont dû attendre plus d'un cycle pour effectuer la manoeuvre de virage à l'intersection Saint-Jean-Baptiste/Côté;

CONSIDÉRANT que 23 % des véhicules ont effectué la manoeuvre partiellement ou totalement sur feu rouge;

CONSIDÉRANT la recommandation des travaux publics et du génie;

CONSIDÉRANT par ailleurs les exigences de Transports Québec et les coûts astronomiques liés au prolongement de la rue Côté, l'établissement d'une piste cyclable et d'un stationnement incitatif;

### **EN CONSÉQUENCE :**

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Louis Cimon et résolu:

- QUE ce Conseil demande à Transports Québec de réinstaller le virage à gauche protégé à l'intersection de la rue Côté et du boulevard Saint-Jean-Baptiste;
- QUE ce Conseil abandonne les projets de prolongement de la rue Côté, d'établissement d'une piste cyclable et d'un stationnement incitatif.

**ADOPTÉE à l'unanimité**

**2019-10-517 MODIFICATION. RÈGLEMENT DE ZONAGE. ZONE INDUSTRIELLE.**

- Je, Louis Cimon, conseiller municipal, donne avis de motion qu'un règlement modifiant le règlement de zonage 2009-858 sera adopté à une séance ultérieure;
- De plus, je, Louis Cimon, conseiller municipal, dépose et présente le projet dudit règlement;
- Toute personne peut en obtenir copie auprès du responsable de l'accès aux documents de la Ville.

**2019-10-518 AVIS DE MOTION. RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2018-967 CONCERNANT LA RÉFECTION DU BOULEVARD SAINTE-MARGUERITE.**

- Je, Stéphane Roy, conseiller municipal, donne avis de motion qu'un règlement modifiant le règlement concernant la réfection du boulevard Sainte-Marguerite sera adopté lors d'une séance ultérieure;
- De plus, je, Stéphane Roy, conseiller municipal, dépose et présente le projet dudit règlement;
- Toute personne peut en obtenir copie auprès du responsable de l'accès aux documents de la Ville.

*La période d'intervention des membres du Conseil a eu lieu à 20 h 05.*

*La période de questions a eu lieu à 20 h 06.*

**2019-10-519 LEVÉE DE LA SÉANCE.**

Il est proposé par le conseiller Philippe Drolet et appuyé par le conseiller Stéphane Roy et résolu:

- DE clore la séance à 20 h 07.

**ADOPTÉE à l'unanimité**